

CLIMATICIEN (H/F)

FRIGORISTE (H/F)



#énergiesfluides

#génieclimatique

#froidetconditionnementdair



© 10-2020 Compagnons du Devoir - Crédits photos : iStock - Ne pas jeter sur la voie publique.

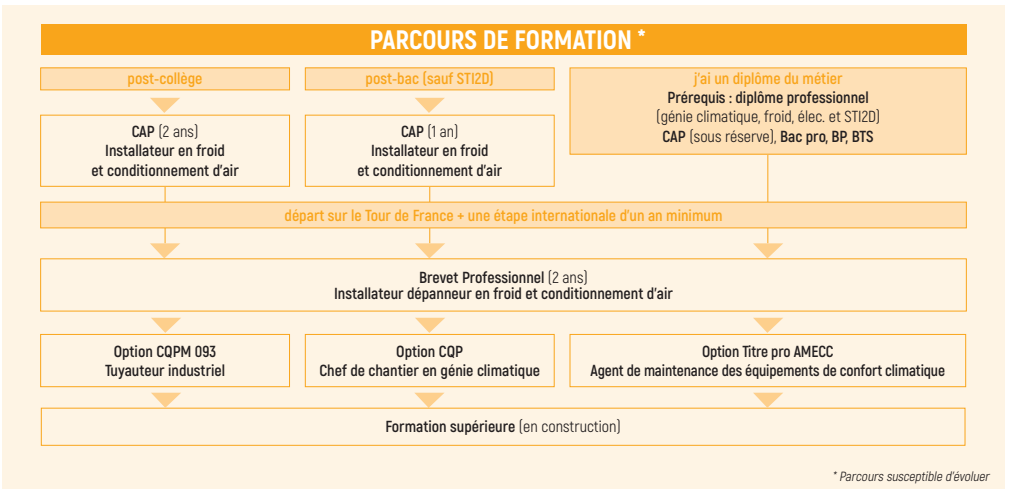
Le climaticien apporte du confort dans les espaces de vie et de travail. Il/elle travaille sur les équipements de climatisation et de pompes à chaleur tandis que le frigoriste intervient sur des technologies telles que la congélation et la surgélation, dans le froid commercial ou industriel et sur les installations de conditionnement d'air. Ils/elles ont des compétences d'installation, de dépannage et de maintenance sur les installations.

DÉBOUCHÉS

Ouvrier(e) qualifié(e), monteur(se), dépanneur(se), mécanicien(ne) frigoriste, technicien(ne) d'intervention, metteur(se) au point, technico-commercial(le), chargé(e) d'études, chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 600 € en début de carrière
et à partir de 3 000 € pour un(e) chargé(e) d'affaires.



INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.



www.formezvousautrement.fr